

*Le libre-échange*

dit pas la vérité. Il manque d'honnêteté en négligeant de dévoiler aux Canadiens les véritables conséquences qu'il leur faudra subir.

Prenons cette limite inconcevable dans les domaines de l'investissement. Les porte-parole des conservateurs nous ont vanté les grands mérites de l'investissement étranger. Que la Chambre me permette de lui rappeler à quoi riment ces avantages depuis trois ans. Sur le montant de 22 milliards de dollars qui ont été investis au Canada, 95 p. 100 étaient attribuables à des rachats et à des acquisitions. Ces sommes n'ont donc pas été consacrées à la création de nouvelles entreprises, mais bien à des rachats et à des acquisitions. Les documents préparés en fonction des données établies par Statistique Canada et présentés au comité prouvent que ce genre d'investissement ne favorise pas la création d'emplois. En fait, d'après le rendement des multinationales au Canada, nous avons perdu des emplois au lieu d'en gagner. Des bénéfices d'un milliard de dollars permettent de créer en moyenne 4 000 emplois en une période donnée, alors qu'une entreprise canadienne pourrait créer quelque 800 000 emplois pendant la même période.

Pourtant, on se propose d'instaurer un système de la porte ouverte, en vertu duquel cette limite est ramenée à 150 millions; or ce système ne permet absolument pas aux Canadiens de fixer des exigences de rendement au sujet de ces rachats et de ces acquisitions. Nous n'aurons pas le droit, ni maintenant ni à l'avenir, de dire à quiconque souhaite racheter une entreprise canadienne qu'il faudra conserver les laboratoires de recherche, les emplois et l'entreprise comme telle au Canada même. Si l'acheteur le souhaite, il aura tout bonnement le droit de fermer l'entreprise en question, de transférer la science et la technologie ailleurs, de faire le travail important dans le bureau central et de transformer l'entreprise canadienne en simple usine de montage ou en entrepôt.

Encore une fois, nous permettons que la prise de décision économique concernant le Canada se fasse à l'étranger. Encore une fois, nous soustrayons à l'autorité des gouvernements du Canada la capacité de gérer un processus économique. L'investissement en soi me rapportera pas grand-chose. Il pourrait modifier radicalement la nature de l'économie canadienne, changer sensiblement la façon de faire les affaires dans notre pays, qui seraient principalement orientés sur un axe nord-sud et non pas est-ouest.

Historiquement, le Canada, aussi difficile que cela a pu l'être au cours des 130, 140 ou 150 dernières années, ou même il y a 300 ans lorsque les Français sont arrivés à nos frontières et ont voulu traiter avec les autochtones, a essayé dans cette région nord de l'Amérique du Nord de forger une série de liens entre l'Est et l'Ouest. Cela s'est fait dans le secteur privé aussi bien que public, cela n'a pas été facile, mais on y est parvenu. Par conséquent, nous avons pu faire les choses à notre façon: la voie maritime du St-Laurent, le réseau de transport, les mouvements coopératifs et les programmes de développement. Cela n'a pas été facile, mais cela a été important pour le Canada.

Le gouvernement va maintenant interrompre cette continuité historique. Il va réorienter les échanges qui se feront du nord vers le sud. Il va dire qu'il préfère de loin une société qui vend sur le marché californien que sur le marché de la Colombie-Britannique, ou ontarien, ou des provinces de l'Atlantique. Nous allons changer d'horizon, ce qui implique une mentalité,

une attitude et une perspective qui ne peut pas être quantifiée ni évaluée. Mais cela va transformer notre pays de façon certaine et radicale et le rendre méconnaissable. Il va nous faire perdre confiance dans les générations passées. Aussi sûrement que je me trouve ici, cela va modifier l'opinion que les Canadiens ont d'eux-mêmes, s'ils en ont encore une, parce que les liens que nous avons forgés et entretenus si soigneusement auront cessé d'exister. Ils seront modifiés, mutilés et réorientés.

Lorsque nous parlons de souveraineté, Dieu sait qu'il ne s'agit pas uniquement de souveraineté au sens strictement juridique et politique, mais aussi au sens culturel, politique, social et psychologique, qui influe sur l'opinion que nous avons de nous-mêmes.

C'est la raison pour laquelle nous nous opposons à cet accord. Nous estimons qu'il est trop onéreux par rapport à ses avantages, qu'il dépasse les simples règles commerciales et touche à l'âme même et à la continuité de notre pays. Mais nous lui reprochons quelque chose d'encore plus grave, de nous priver de notre avenir. Je suppose que la plupart d'entre nous à la Chambre ayant atteint les environs de la cinquantaine ou plus allons survivre à cet accord commercial. Notre génération ne sera pas témoin de ses véritables conséquences. Mais les générations futures vont constater la lente érosion de l'héritage de notre pays et se verront retirer leurs droits et leur capacité de prendre des décisions. C'est ce qu'il y a de plus triste et le plus dramatique dans cet accord.

C'est pourquoi il est important que les Canadiens comprennent qu'il y a une autre solution, une autre façon de procéder. Dans toutes nos déclarations, nous avons pris garde de ne pas simplement dire que l'arrangement était nocif et mauvais. Nous avons également dit qu'il y avait une autre façon de procéder, une meilleure façon d'atteindre certains de ces objectifs pour libéraliser le commerce, mais non pas en ruinant et en dévastant le pays.

Nous avons affirmé nettement que nous pouvions abaisser les barrières douanières et non douanières plus efficacement par le moyen de négociations internationales que par le moyen de négociations bilatérales en vue d'un accommodement global. L'histoire prouve que nous avons raison. Nous ne parlons pas de théories et nous ne nous livrons pas à des conjectures comme le fait le gouvernement, mais nos recommandations sont fondées sur des faits historiques.

Grâce à des négociations internationales, les droits de douane, qui s'élevaient à 40 ou 50 p. 100 en 1948, ont été abaissés par les gouvernements libéraux qui se sont succédé à la moyenne actuelle de 5 p. 100. Grâce à des négociations internationales, nous avons abaissé les barrières commerciales qui nous séparaient des États-Unis au point où 80 p. 100 des biens sont maintenant vendus en franchise. Elles ont été efficaces parce que nous avons pu recourir au pouvoir de négociation ou à l'influence de pays tiers pour nous aider à acquitter les échanges et nous aider à appliquer des pressions sur les États-Unis et d'autres partenaires commerciaux importants, afin qu'ils nous fassent également des concessions. Nous avons pu accumuler et utiliser nombre de ces concessions. Toutefois, ce qui est encore plus important, nous avons présenté nettement un plaidoyer en faveur d'une règle économique de droit sur le plan international, afin que les petits pays comme les moyens et les grands soient tous traités équitablement.